INSCRIPTIONS

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

LES INSCRIPTIONS SE FONT EN MAIRIE AUX HEURES HABITUELLES DU SECRÉTARIAT, **JUSQU'AU 24 AVRIL**

Pour la maternelle, pourront être inscrits les enfants **nés en 2023**.
Les enfants nés en 2024 ne pourront pas être accueillis.

Pour l'élémentaire, seuls les enfants venant d'une autre école sont concernés par l'inscription. Un rendez-vous avec la directrice sera programmé suite à l'inscription en mairie.

Des portes ouvertes pour les futures PS seront organisées au mois de juin (les parents des enfants inscrits recevront un mail de l'école)

Se munir :

- du livret de famille,
- d'une copie des certificats de vaccination ou du carnet de santé,
- d'un justificatif de domicile (facture d'énergie, d'Internet ...)

La mairie fera parvenir votre dossier à l'école qui vous contactera pour vous donner toutes les informations utiles pour la rentrée de septembre 2026.

Pour tous renseignements complémentaires

ecole.la-combotte.dasle@ac-besancon.fr
06 15 16 41 14